



## Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Il s'agit de toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement. Il s'agit de données :

- D'état civil ou d'identification (nom, prénom, adresse, numéro de client...)
- De connexion (adresse IP, derniers sites consultés...)
- De localisation (GPS...)
- Sur la vie personnelle (statut marital, date de naissance...)
- Sur la vie professionnelle (entreprise, diplôme...)
- Économiques (salaire, impôt...)
- Sensibles (religieuses, syndicales, de santé...)
- Bancaires

## QUELS SONT VOS DROITS ?

En fonction du fondement juridique de la collecte de vos données, vos droits sont les suivants :

	DROIT D'ACCÈS	DROIT DE RECTIFICATION	DROIT À L'EFFACEMENT	DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT	DROIT À LA PORTABILITÉ	DROIT D'OPPOSITION	Retrait du consentement
Consentement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Contrat	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Intérêt légitime	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Obligation légale	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
Intérêt public	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Intérêts vitaux	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non

## DROIT A L'INFORMATION

Toute personne doit savoir qui collecte ses données, quelles données, pourquoi, comment, jusqu'à quand elles sont conservées et de quelle manière elles sont sécurisées



## DROIT D'ACCES



Il s'agit d'obtenir et de vérifier les données détenues par un organisme

## DROIT DE RECTIFICATION



Il s'agit de la mise à jour de ses données ou de la rectification de données erronées

## DROIT D'EFFACEMENT

Dans certains cas précis, définis dans le RGPD, la personne a le droit d'obtenir l'effacement de ses données à caractère personnel



## DROIT A LA LIMITATION



Mesure transitoire durant laquelle il y a gel de l'utilisation des données le temps d'étudier une demande d'exercice de droit

## DROIT DE PORTABILITE

Toute personne doit pouvoir emporter une copie de ses données pour pouvoir les réutiliser ailleurs dans le cadre d'un traitement automatisé fondé sur le consentement ou le contrat



## DROIT D'OPPOSITION



Toute personne peut s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que ses données soient diffusées, transmises ou conservées